

COMMISSION PERMANENTE**REUNION DU 23 OCTOBRE 2024**

Le 23 octobre 2024, à 15 heures 46, les membres de **la Commission Permanente**, dûment convoqués par **Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse**, se sont réunis en mode présentiel.

La réunion se tient sous son format délibérant.

Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse, procède à l'appel nominal.

Sont présents :

Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse,

M. Hyacinthe VANNI, Vice-président de l'Assemblée de Corse,

Mme Nadine NIVAGGIONI, Vice-présidente de l'Assemblée de Corse,

Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Georges MELA, Marie-Anne PIERI et Julia TIBERI.

Sont absents et représentés :

**M. Saveriu LUCIANI par Mme Julia TIBERI,
M. Jean-Martin MONDOLONI par Mme Marie-Anne PIERI.**

Est absent excusé :

M. Paul-Félix BENEDETTI.

Assistent également à la réunion :

Mme Bianca FAZI, Conseillère exécutive, en charge du social et de la santé,

M. Gilles GIOVANNANGELI, Conseiller exécutif, Président de l'Office d'Équipement Hydraulique de la Corse,

M. Julien PAOLINI, Conseiller exécutif, Président de l'Agence d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse,

Au terme de cet appel nominal, la Présidente de l'Assemblée de Corse constate que le quorum est atteint et elle ouvre la séance.

**RAPORTI DI A PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA /
RAPPORTS DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE**

RAPPORT 280

Raportu n° 280 : Approvazione di u pruceddu verbale di a Commissione Permanente di u 25 di settembre di u 2024.

Rapport n° 280 : Approbation du procès-verbal de la Commission Permanente du 25 septembre 2024.

La Présidente MAUPERTUIS présente le procès-verbal de la Commission Permanente du 25 septembre 2024 et demande aux Commissaires si son contenu appelle des observations de leur part.

Les intéressés ne formulant aucune remarque, elle met aux voix le document.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

Le compte-rendu dont il s'agit est adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 14

CONTRE : 0

ABST. : 0

NP : 0

La Présidente de l'Assemblée de Corse indique qu'elle est tenue de se déplacer sur le prochain rapport. **M. VANNI** assure la présidence de la réunion.

RAPPORT 248

Raportu n° 248 : Mandatu spiciali attribuitu à a Signora Presidente di l'Assemblea di Corsica.

Rapport n° 248 : Mandat spécial accordé à Mme la Présidente de l'Assemblée de Corse.

Le rapport est présenté par **le Vice-président de l'Assemblée de Corse**.

Le rapport est mis aux voix.

Sont absents : M. Paul-Félix BENEDETTI et Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

N'ont pas participé : Mmes et MM. Valérie BOZZI, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI et Marie-Anne PIERI.

POUR : 9

CONTRE : 0

ABST. : 0

NP : 4

Mme NIVAGGIONI donne pouvoir à M. VANNI.

La Présidente de l'Assemblée de Corse préside à nouveau la réunion.

CULTURA È PATRIMONIU / CULTURE ET PATRIMOINE

RAPPORT 257

Raportu n° 257 : Museu Casa Nativa Pasquale PAOLI : vendita di prodotti prumuziunali à a butteca di u Museu.

Rapport n° 257 : Musée Maison natale Pasquale Paoli : vente de produits dérivés à la boutique du Musée.

La présentation du rapport est effectuée par **M. PAOLINI**.

La Présidente MAUPERTUIS dit que **la Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux** a émis un avis favorable. Elle ajoute que **la Commission des Finances et de la Fiscalité** a rendu un rapport et qu'elle a délivré un avis favorable. Les groupes **Un Soffiu Novu** et **Core In Fronte** n'ont pas participé au vote.

Mme PIERI demande si les produits dérivés considérés sont fabriqués en Corse.

M. BIANCUCCI indique qu'il a posé la même question **en Commission des Finances et de la Fiscalité**. La directrice du musée de Merusaglia a répondu qu'ils étaient réalisés par un artisan résidant en Castagniccia.

La Présidente de l'Assemblée de Corse sollicite les suffrages **des Commissaires**.

Est absent : M. Paul-Félix **BENEDETTI**.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique **ARRIGHI**, Jean **BIANCUCCI**, Valérie **BOZZI**, Paul-Joseph **CAITUCOLI**, Marie-Hélène **CASANOVA-SERVAS**, Romain **COLONNA**, Saveriu **LUCIANI**, Marie-Antoinette **MAUPERTUIS**, Georges **MELA**, Jean-Martin **MONDOLONI**, Nadine **NIVAGGIONI**, Marie-Anne **PIERI**, Julia **TIBERI** et Hyacinthe **VANNI**.

POUR : 14

CONTRE : 0

ABST. : 0

NP : 0

RAPPORT 269

Rapport n° 269 : Prugettu europeu OpenRegioCulture - prugramma Interreg Europe 2021/2027 : cunvenzione interpartinariale è adesione à a centrale di cumprera di a Regione Hauts-de-France per i cuntrolli di primu livellu.

Rapport n° 269 : Projet européen OpenRegioCulture, programme Interreg Europe 21/27 : signature de la convention interpartenariale et

adhésion à la centrale d'achat de la Région Hauts-de-France pour les contrôles de 1er niveau.

M. PAOLINI présente le rapport.

La Présidente de l'Assemblée de Corse souligne qu'aucun avis n'a été formulé par **la Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux** et par **la Commission des Finances et de la Fiscalité**. Les services n'étaient pas présents pour procéder à la présentation du dossier. **La Présidente MAUPERTUIS** n'a pas manqué d'en faire état **au Président du Conseil exécutif de Corse**.

Elle qualifie par ailleurs ce dossier d'essentiel. La coopération concerne les partenaires italiens mais également d'autres régions qui se situent dans le périmètre de l'Union européenne.

Le rapport est mis aux voix.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 14

CONTRE : 0

ABST. : 0

NP : 0

INSIGNAMENTU - FURMAZIONE - RICERCA / ENSEIGNEMENT - FORMATION – RECHERCHE

RAPPORT 261

Raportu n° 261 : Dispositivu territoriale d'allucazione dutturale di ricerca pè u periudu 2024-2029.

Rapport n° 261 : Dispositif territorial d'allocations doctorales de recherche pour la période 2024-2029.

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

La Présidente MAUPERTUIS informe **les Commissaires** qu'elle se déporte en sa qualité de professeure des universités. Elle suit des thèses de doctorants, ces derniers étant susceptibles d'être allocataires du dispositif. **M. COLONNA** est dans la même situation et se déporte également.

M VANNI préside la réunion et met aux voix le rapport.

Sont absents : Mme et MM. Paul-Félix BENEDETTI, Romain COLONNA et Marie-Antoinette MAUPERTUIS.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Saveriu LUCIANI, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 12
CONTRE : 0
ABST. : 0
NP : 0**

La présidence de la réunion est assurée par **la Présidente de l'Assemblée de Corse.**

M. BIANCUCCI donne pouvoir à **M. COLONNA.**

RAPPORT 262

Rapport n° 262 : Modalità di tarifficazioni è di gistioni di a ristorazioni è di l'alloghju in i Stabilimenti publichi lucali d'insignamentu par l'annu 2025.

Rapport n° 262 : Tarification et modalités de gestion de la restauration et de l'hébergement des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement pour l'exercice 2025.

M. PAOLINI présente le rapport.

La Présidente MAUPERTUIS indique que **la Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux** a établi un rapport et a émis un avis favorable. A cette occasion, M. Marc BENEDETTI a été félicité pour le travail qu'il a accompli.

La Présidente de l'Assemblée de Corse ajoute que **la Commission des Finances et de la Fiscalité** a délivré un avis favorable.

M. COLONNA s'exprime sur ce rapport en des termes particulièrement élogieux. Il qualifie cette décision d'importante et emploie le qualificatif de « marqueur ».

M. MELA demande si le mode de calcul pour l'établissement de la tarification est le revenu ou si la tarification est uniforme.

M. PAOLINI répond que les tarifs ne sont pas conditionnés au revenu dans l'immédiat et qu'ils sont différents d'un établissement à l'autre. Cependant, **le Conseil exécutif de Corse** poursuit sa réflexion sur cette thématique.

Mme PIERI mentionne que **M. MONDOLONI** se déporte.

Le rapport est mis aux voix.

Sont absents : MM. Paul-Félix BENEDETTI et Jean-Martin MONDOLONI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 13
CONTRE : 0
ABST. : 0
NP : 0

M. BIANCUCCI est de retour dans l'hémicycle.

**INNUVAZIONE - CUNTROLU - VALUTAZIONE / INNOVATION -
CONTRÔLE - ÉVALUATION**

RAPPORT 249

Raportu n° 249 : Sustegnu à l'innuvazione : Cunvenziunamentu cù u Polu di cumpetitività Innov'Alliance.

Rapport n° 249 : Soutien à l'innovation : Conventionnement avec le Pôle de compétitivité Innov'Alliance.

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

La Présidente MAUPERTUIS informe que **la Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement** a produit un rapport. Un avis favorable a été émis. Le groupe **Un Soffiu Novu** et **Mme GIACOMETTI PIREDDA** n'ont pas participé au vote. Le groupe **Core In Fronte** était absent. **La Commission des Finances et de la Fiscalité** a donné un avis favorable.

La Présidente de l'Assemblée de Corse mentionne que la trajectoire de croissance d'une économie est portée par sa capacité à innover. Elle félicite les équipes qui travaillent sur ces conventions. Il convient de s'inscrire dans une logique de compétitivité. L'innovation est une source de croissance et de développement. Il s'agit d'un investissement de long terme et qui prend racine dans la durée. Les dynamiques et le soutien aux innovations sont essentielles.

La Présidente MAUPERTUIS sollicite les suffrages **des Commissaires**.

Est absent : M. Paul-Félix **BENEDETTI**.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique **ARRIGHI**, Jean **BIANCUCCI**, Valérie **BOZZI**, Paul-Joseph **CAITUCOLI**, Marie-Hélène **CASANOVA-SERVAS**, Romain **COLONNA**, Saveriu **LUCIANI**, Marie-Antoinette **MAUPERTUIS**, Georges **MELA**, Jean-Martin **MONDOLONI**, Nadine **NIVAGGIONI**, Marie-Anne **PIERI**, Julia **TIBERI** et Hyacinthe **VANNI**.

POUR : 14

CONTRE : 0

ABST. : 0

NP : 0

SVILUPPU ECUNOMICU / DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

RAPPORT 252

Raportu n° 252 : Regiunalizazione di i poli di cumpetitività -
Signatura di a cunvenzione di trasferimentu à a Cullettività di Corsica di i crediti di u Statu per u polu CAPENERGIES Annata 2024.

Rapport n° 252 : Régionalisation des pôles de compétitivité - Signature de la convention actant le transfert à la Collectivité de Corse des crédits d'État pour le pôle CAPENERGIES Année 2024.

M. PAOLINI présente le rapport.

La Présidente MAUPERTUIS souligne que **la Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement** et **la Commission des Finances et de la Fiscalité** ont émis, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

Elle ajoute que l'on se situe dans les mêmes logiques que précédemment, porteuses de croissance et de développement. Les problématiques sont, s'agissant de ce rapport, plus « *high tech* ».

La Présidente de l'Assemblée de Corse met aux voix le rapport en cause.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 14
CONTRE : 0
ABST. : 0
NP : 0

AMMINISTRAZIONE GENERALE / ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RAPPORT 268

Raportu n° 268 : Cunsvenzione cù e Riserve naturale di Francia pè a furnitura di materiali pè a tenuta uniforme di l'agenti di e Riserve naturale naziunale, regionale è di Corsica.

Rapport n° 268 : Convention avec les réserves naturelles de France pour la fourniture d'équipement de la tenue uniforme des agents des réserves naturelles nationales, régionales et de Corse.

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

La Présidente MAUPERTUIS dit que **la Commission des Finances et de la Fiscalité** a donné un avis favorable.

Le rapport est mis aux voix.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 14

CONTRE : 0

ABST. : 0

NP : 0

M. BIANCUCCI donne pouvoir à **M. COLONNA**.

ACCUNCIAMENTU NUMERICU / AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

RAPPORT 253

Raportu n° 253 : Dumanda di finanziamentu à titulu di u programma FEDER-FSE 2021-2027 pè a cuntinuazione di a messa in opera di u Spaziu Numericu di Travagliu LEIA nantu à u periodu 2024-2027.

Rapport n° 253 : Demande de financement au titre du programme Corse FEDER-FSE 2021-2027 pour la poursuite de la mise en œuvre de l'Espace Numérique de Travail LEIA sur la période 2024-2027.

M. PAOLINI présente le rapport.

La Présidente MAUPERTUIS souligne que **la Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement** et **la Commission des Finances et de la Fiscalité** ont délivré, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

La Présidente de l'Assemblée de Corse met aux voix ledit rapport.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 14

CONTRE : 0

ABST. : 0

NP : 0

La Présidente de l'Assemblée de Corse plaide pour un recours accru aux financements européens. Le dispositif FEDER permet de financer certains projets à hauteur de 100%.

LINGUA CORSA / LANGUE CORSE

RAPPORT 258

Raportu n° 258 : Attribuzione di u Premiu Andria FAZI 2024.

Rapport n° 258 : Attribution du Premiu Andria FAZI 2024.

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

La Présidente MAUPERTUIS précise que **la Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux** a établi un rapport et qu'elle a émis un avis favorable. Les groupes **Core In Fronte** et **Un Soffiu Novu** n'ont pas participé au vote.

La Présidente MAUPERTUIS dit que **la Commission des Finances et de la Fiscalité** a donné un avis favorable.

Elle demande la date à laquelle interviendra la remise des prix. Elle se félicite des nombreux lauréats balanins.

M. PAOLINI répond que la remise considérée est prévue lors de la session extraordinaire des 20 et 21 décembre 2024.

Le rapport est mis aux voix.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 14
CONTRE : 0
ABST. : 0
NP : 0

SISTEMI D'INFURMAZIONI / SYSTEMES D'INFORMATION

RAPPORT 274

Raportu n° 274 : Prugettu di pattu transazzionale in quantu à e prestazione realizzate di telefonìa mobile è fissa.

Rapport n° 274 : Projet de protocole d'accord transactionnel relatif aux prestations réalisées de téléphonie mobile et fixe.

M. PAOLINI présente le rapport.

La Présidente MAUPERTUIS fait mention de l'avis favorable de la Commission des Finances et de la Fiscalité.

Mme TIBERI observe que l'institution finance les carences de l'opérateur SFR. Nonobstant le propos de **la directrice générale des services par intérim** qui indique que Orange se substitue à SFR, occasionnant ainsi de substantielles économies, **Mme TIBERI** constate que **la Collectivité de Corse** verse une grosse compensation à l'opérateur Orange.

La Présidente de l'Assemblée de Corse appelle les Commissaires à se prononcer sur ce dossier.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI,

Marie-Anne PIERI et Hyacinthe VANNI.

N'ont pas participé : M. Saveriu LUCIANI et Mme Julia TIBERI.

**POUR : 12
CONTRE : 0
ABST. : 0
NP : 2**

FUNDIARIU / FONCIER

RAPPORT 275

Raportu n° 275 : Entrata Est d'Aiacciu - Pattu transazzunale trà a Cullettività di Corsica è a SCCV « Les terrasses du Stiletto ».

Rapport n° 275 : Pénétrante Est d'Aiacciu - Protocole transactionnel entre la Collectivité de Corse et la SCCV Les terrasses du Stiletto.

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI.**

- 275-1- Vote sur l'urgence :

La Présidente de l'Assemblée de Corse demande aux Commissaires de se prononcer sur l'urgence.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

La Commission Permanente retient l'urgence.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABST. : 0
NP : 0**

- 275-2- Vote sur le rapport :

La Présidente MAUPERTUIS informe les Commissaires que la Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a établi un

rapport. Celle-ci a émis un avis favorable. Les groupes **Un Soffiu Novu** et **Avanzemu** n'ont pas participé au vote. Le groupe **Core In Fronte** et **Mme GIACOMETTI PIREDDA** étaient absents.

Mme PIERI nourrit le sentiment que le protocole dont il s'agit ne règle pas l'essentiel. Le règlement ne lui paraît porter sur aucun point fondamental.

M. PAOLINI estime au contraire que cela apporte une solution à la problématique du foncier et permet la réalisation des deux projets. Le point de contentieux auquel il y a lieu d'apporter un règlement porte sur la modification du permis de construire qui permettra à la SCCV « Les terrasses du Stiletto » de réaliser son projet. **M. PAOLINI** évoque la maîtrise du foncier qui lui semble essentielle.

La Présidente de l'Assemblée de Corse met aux voix le rapport.

Est absent : M. Paul-Félix **BENEDETTI**.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique **ARRIGHI**, Jean **BIANCUCCI**, Valérie **BOZZI**, Paul-Joseph **CAITUCOLI**, Marie-Hélène **CASANOVA-SERVAS**, Romain **COLONNA**, Saveriu **LUCIANI**, Marie-Antoinette **MAUPERTUIS**, Georges **MELA**, Jean-Martin **MONDOLONI**, Nadne **NIVAGGIONI**, Marie-Anne **PIERI**, Julia **TIBERI** et Hyacinthe **VANNI**.

POUR : 14

CONTRE : 0

ABST. : 0

NP : 0

RISORSE UMANE / **RESSOURCES HUMAINES**

RAPPORT 270

Raportu n° 270 : **Rigulamentu di u tempu di travagliu - Definizione di u regime di u tempu di travagliu di l'agenti tecnici dedicati à e missione di sicurezza di u Gran'Palazzu.**

Rapport n° 270 : **Règlement du temps de travail - Définition du régime de temps de travail des agents techniques dédiés aux missions de gardiennage du Gran'Palazzu.**

M. PAOLINI présente le rapport.

La Présidente MAUPERTUIS fait état de l'avis favorable émis par la **Commission des Finances et de la Fiscalité**.

Le rapport est mis aux voix.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABST. : 0
NP : 0**

RAPPORT 272

Raportu n° 272 : Regulamentu di u tempu di travagliu - Mudifica di e mudalità di u tempu di travagliu di i capisettori ch'assicureghjanu e so missione pressu à l'agenti di splutazione di u duminiu stradale è di varii ritali.

Rapport n° 272 : Règlement du temps de travail - Modification des modalités de temps de travail des chefs de secteurs exerçant leurs missions auprès des agents d'exploitation de la voirie et des réseaux divers.

M. PAOLINI procède à la présentation du rapport.

La Présidente MAUPERTUIS précise qu'un avis favorable a été donné sur ce rapport par la **Commission des Finances et de la Fiscalité**.

Elle sollicite les suffrages **des Commissaires**.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette

MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABST. : 0
NP : 0**

RAPPORT 273

Raportu n° 273 : Rigulamentu di u tempu di travagliu - Mudifica di e mudalità di u tempu di travagliu di l'agenti di a ciucciaghja Laetitia chì travaglianu in cuntattu direttu cù i zitelli.

Rapport n° 273 : Règlement du temps de travail - Modification des modalités de temps de travail des agents de la crèche Laëtitia exerçant une activité en contact direct avec les enfants.

M. PAOLINI présente le rapport.

La Présidente MAUPERTUIS fait mention de l'avis favorable émis par la **Commission des Finances et de la Fiscalité**.

Le rapport est mis aux voix.

Est absent : Mme et MM. Paul-Félix BENEDETTI, Saveriu LUCIANI et Mme Julia TIBERI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 12
CONTRE : 0
ABST. : 0
NP : 0**

TRASPORTI / TRANSPORTS**RAPPORT 271**

Raportu n° 271 : Rinnuvata di cunvenzione di delegazione di cumpetenza in quantu à i trasporti sculari (AO2).

Rapport n° 271 : Renouvellement de conventions de délégation de compétence de transports scolaires (AO2).

M. PAOLINI présente le rapport.

La Présidente MAUPERTUIS souligne que **la Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement et la Commission des Finances et de la Fiscalité** ont délivré, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

Elle demande **aux Commissaires** de se prononcer sur le présent rapport.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 14

CONTRE : 0

ABST. : 0

NP : 0

AMBIENTE / ENVIRONNEMENT**RAPPORT 254**

Raportu n° 254 : Mudifica di a deliberazione n° 24/109 CP di a Cummissione Permanente di u 24 di lugliu di u 2024 - Cunvenzione relativa à l'usu di a tassa nantu à i passageri maritimi percipita da u Cunservatoriu di u liturale per i siti naturali di Capense, Capu biancu è di a punta Capicorsu.

Rapport n° 254 : Modification de la délibération n° 24/109 CP de la Commission Permanente du 24 juillet 2024 - Convention relative à l'usage de la taxe sur les passagers maritimes perçue par le

Conservatoire du Littoral pour les sites naturels de Capense, Capu biancu et de la pointe du Cap Corse.

M. PAOLINI présente le rapport.

La Présidente MAUPERTUIS précise que **la Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement et la Commission des Finances et de la Fiscalité** ont émis, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

La Présidente de l'Assemblée de Corse met aux voix ledit rapport.

Sont absents : M. Paul-Félix BENEDETTI et Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 13
CONTRE : 0
ABST. : 0
NP : 0**

M. BIANCUCCI est de retour dans l'hémicycle.

SUCIALE È SALUTE / SOCIAL ET SANTÉ

RAPPORT 250

Raportu n° 250 : Cunvenzione di finanziamentu di l'Associu dipartimentale di e pupilli di l'insignamentu publicu (PEP).

Rapport n° 250 : Convention de financement de l'Association départementale des pupilles de l'enseignement public (PEP).

Le rapport est présenté par **Mme FAZI**.

La Présidente MAUPERTUIS dit que **la Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux et la**

Commission des Finances et de la Fiscalité ont délivré, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

Elle met le rapport aux voix.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 14

CONTRE : 0

ABST. : 0

NP : 0

RAPPORT 251

Rapportu n° 251 : Cunvenzione trà u GIP France Enfance Protégée è a Cullettività di Corsica chì precisa e mudalità di cullaburazione trà u Servizi naziunale d'accoglienza telefonica per a zitellina in periculu (SNATED) è a Cellula dipartimentale d'accogliu di l'infurmazione preoccupante.

Rapport n° 251 : Convention entre le GIP France Enfance Protégée et la Collectivité de Corse précisant les modalités de collaboration entre le Service national d'accueil téléphonique pour l'enfance en danger (SNATED) et la Cellule départementale de recueil des informations préoccupantes (CRIP).

Mme FAZI présente le rapport.

La Présidente MAUPERTUIS précise que **la Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux** a établi un rapport et qu'un avis favorable a été émis.

Le rapport est mis aux voix.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 14
CONTRE : 0
ABST. : 0
NP : 0

RAPPORT 255

Rapport n° 255 : Chjama à prughjetti di sustegnu à l'assistenti di parsoni svantaghjati.

Rapport n° 255 : Appel à projets soutien aux aidants de personnes handicapées.

Le rapport est présenté par **Mme FAZI**.

La Présidente MAUPERTUIS mentionne que **la Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux** a rendu son rapport. Elle a donné un avis favorable. **La Commission des Finances et de la Fiscalité** a délivré, en ce qui la concerne, un avis favorable.

M. COLONNA ajoute que ces rapports dont l'intérêt est considérable, ont été longuement discutés au sein des commissions organiques. Cela explique l'absence de prise de paroles dans le cadre de **cette Commission Permanente**.

La Présidente de l'Assemblée de Corse met le rapport aux voix.

Sont absents : MM. Paul-Félix BENEDETTI et Georges MELA.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 13
CONTRE : 0
ABST. : 0
NP : 0

RAPPORT 256

Raportu n° 256 : Cunvenzione di finanziamentu plurianninca 2024/2025 di u dispositivu di sustegnu à a cuurdinazione DAC CORSICA « VIA SALUTE ».

Rapport n° 256 : Convention de financement pluriannuelle 2024/2025 du dispositif d'appui à la coordination DAC CORSICA « VIA SALUTE ».

Mme FAZI présente le rapport.

La Présidente MAUPERTUIS dit que **la Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux et la Commission des Finances et de la Fiscalité** ont délivré, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

Mme ARRIGHI insiste sur l'importance du dispositif d'appui à la coordination (DAC). Il permet la synchronisation de tous les acteurs concernés et de meilleures prises en charge.

La Présidente MAUPERTUIS, avant de solliciter les suffrages **des Commissaires**, informe ces derniers qu'elle aura un échange téléphonique avec la ministre VAUTRIN et qu'elle assistera ensuite à la remise des trophées Energie.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 14
CONTRE : 0
ABST. : 0
NP : 0

La séance est suspendue à 17 heures 13. Elle reprend à 17 heures14.

Mme NIVAGGIONI a rejoint l'hémicycle.

ACQUA È RISANAMENTU / EAU ET ASSAINISSEMENT

RAPPORT 260

Raportu n° 260 : Suvvenzione eccezzunale à ghjuvure di a cumuna di Ruglianu in quantu à l'impiantu di un'unità di disalinizazione.

Rapport n° 260 : Subvention exceptionnelle en faveur de la commune de Ruglianu concernant la mise en place d'une unité de dessalement.

Le rapport est présenté par **M. GIOVANNANGELI**.

La Présidente de l'Assemblée de Corse évoque le rapport de la **Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement**. Cette dernière a rendu un avis favorable. Les groupes **Un Soffiu Novu** et **Avanzemu** n'ont pas participé au vote. Le groupe **Core In Fronte** et **Mme GIACOMETTI PIREDDA** étaient absents.

La Présidente MAUPERTUIS ajoute que la **Commission des Finances et de la Fiscalité** a émis un avis favorable.

Mme PIERI observe qu'il existe déjà une unité de dessalement en location à Ruglianu.

M. GIOVANNANGELI confirme cette information mais, dans le cas présent, il s'agit d'un dispositif avec une nouvelle technique dite d'osmose inverse.

M. MELA rappelle qu'une discussion s'est déjà tenue lors de la **Commission des Finances et de la Fiscalité** sur cet important dossier. Il réitère les propos qu'il a développés à cette occasion. Il craint qu'un précédent ne soit créé avec l'attribution de cette aide exceptionnelle. D'autres collectivités sont susceptibles de solliciter la **Collectivité de Corse** pour bénéficier des mêmes dispositions.

M. BIANCUCCI considère qu'il s'agit d'une exception. Nonobstant, il remarque qu'il n'a pas plu depuis trois ans, à tout le moins de manière à alimenter convenablement la nappe phréatique. Aussi, cette expérience est-elle rendue nécessaire même si cela ne correspond pas aux choix environnementaux habituels de la majorité. Dans le cas d'espèce, il y a un besoin urgent. Cela étant et au-delà de la situation exceptionnelle, il convient de tirer les enseignements de cette expérience tant d'un point

de vue énergétique que climatique. **M. BIANCUCCI** suggère un retour d'expérience devant **l'Assemblée de Corse**.

Mme TIBERI souhaite formuler une explication de vote. Le groupe **Avanzemu** est parfaitement conscient de la situation climatique et du besoin. Il est cependant indispensable de prendre en considération les réserves dont **le Conseil exécutif de Corse** fait lui-même état à l'échelle environnementale. Elles ne sont pas levées et pour ces motifs, le groupe **Avanzemu** ne participera pas au vote.

M. GIOVANNANGELI considère que cette nouvelle technique mérite d'être évaluée avant d'être dupliquée et cela répond à des préconisations du Comité du Parc Marin. Il souligne que le Comité de Bassin s'était fixé des objectifs en 2019 consistant à étudier cette technique originale de dessalement et **le Conseil exécutif de Corse** y porte désormais un intérêt. Un travail va s'engager dans le cadre d'EUROMED, conduit par les Sardes et auquel se sont associées la Toscane, Chypre et des îles grecques. Les impacts feront l'objet d'une évaluation.

M. GIOVANNANGELI est favorable à la présentation d'un nouveau rapport devant **l'Assemblée de Corse** pour rendre compte des résultats de cette expérience et en tirer toutes les conclusions utiles. Cependant, **le Conseil exécutif de Corse** n'adhère pas à cette technique et ce projet demeure une exception dans l'immédiat. En l'état, il admet que **le Conseil exécutif de Corse** ne dispose pas de suffisamment d'informations.

La Présidente MAUPERTUIS met aux voix le rapport.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI et Hyacinthe VANNI.

N'ont pas participé : M. Saveriu LUCIANI et Mme Julia TIBERI.

POUR : 12

CONTRE : 0

ABST. : 0

NP : 2

La séance est interrompue 17 heures 37 et elle se poursuit à huis clos.

A 18 heures 02, la connexion est rétablie et la séance est de nouveau publique.

Mme NIVAGGIONI donne pouvoir à **M. VANNI**.

La Présidente de l'Assemblée de Corse rappelle le contexte et dit qu'il a été convenu de se manifester auprès de Mme VAUTRIN. Elle donne lecture du texte élaboré sous forme de résolution par **la Commission Permanente et le Conseil exécutif de Corse**, dont la teneur suit :

« La Commission Permanente émanation légitime de l'Assemblée de Corse, et compétente pour organiser le déroulement des sessions parlementaires de cette institution entend manifester sa préoccupation quant aux conditions dans lesquelles Madame Catherine VAUTRIN, Ministre du Partenariat avec les Territoires et de la Décentralisation, devrait rencontrer les représentants de l'Assemblée de Corse et du Conseil exécutif de Corse vendredi 25 octobre.

Suite à l'acceptation, par Madame VAUTRIN, de l'invitation à venir échanger avec les élus de la Collectivité de Corse qui lui avait été transmise par le Président du Conseil exécutif, la Commission Permanente a proposé de concentrer l'ordre du jour de la session de l'Assemblée de Corse sur la seule journée du jeudi 24, de façon à permettre, le lendemain, la plus grande disponibilité des élus pour rencontrer Madame la Ministre et évoquer avec elle les dossiers prioritaires et urgents qui se posent aujourd'hui en Corse.

Elle déplore aujourd'hui, et contrairement aux indications initiales, que ces entretiens soient envisagés non plus au siège de la Collectivité de Corse, mais en préfecture alors que par ailleurs la Ministre a prévu de rencontrer les élus municipaux de Bastia, Corti, Purtivechju et Bunifaziu en se rendant dans leurs hôtels de ville respectifs ; de la même façon qu'elle assistera au Congrès de l'Association des maires de Corse à Aiacciu et rencontrera le bureau de la Chambre territoriale de Commerce en son siège consulaire.

Dans ces conditions, le choix de ne pas se rendre à l'hôtel de la Collectivité de Corse, principale institution de l'île, ne manquerait pas d'apparaître contraire aux usages protocolaires et au respect dû à la

Collectivité de Corse, institution garante des intérêts matériels et moraux du peuple corse, ainsi qu'à ses élus. Cette annulation serait par ailleurs susceptible d'interprétations politiques qui pourraient nuire à la reprise d'un dialogue apaisé et nécessaire entre la Corse et l'Etat.

Aussi, la Commission Permanente de l'Assemblée de Corse et le Conseil exécutif, unanimes, renouvellent leur invitation à Madame la Ministre pour qu'elle les rencontre, comme cela était initialement envisagé, au siège de leur institution.»

La Présidente MAUPERTUIS le soumet aux suffrages des élus.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

La résolution est adoptée par **la Commission Permanente**.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 14

CONTRE : 0

ABST. : 0

NP : 0

A 18 heures 05, l'ordre du jour est épuisé et **la Présidente de l'Assemblée de Corse**, après avoir indiqué qu'elle ne manquera pas de tenir **les Commissaires** informés de l'évolution de la situation évoquée dans la résolution, lève la réunion.

Fait à Ajaccio, 23 octobre 2024

La Présidente de l'Assemblée de Corse,

Marie-Antoinette MAUPERTUIS

ANNEXE



CUMMISSIONE PERMANENTE
U 23 D'UTTOBRE DI U 2024

COMMISSION PERMANENTE
23 OCTOBRE 2024

ORDINE DI U GHJORNU / ORDRE DU JOUR

RAPORTI DI A PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA / RAPPORTS DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE

Raportu n° 280 : Approvazione di u prucedu verbale di a Cummissione Permanente di u 25 di settembre di u 2024.

Rapport n° 280 : Approbation du procès-verbal de la Commission Permanente du 25 septembre 2024.

Raportu n° 248 : Mandatu spiciali attribuitu à a Signora Presidente di l'Assemblea di Corsica.

Rapport n° 248 : Mandat spécial accordé à Mme la Présidente de l'Assemblée de Corse.

CULTURA È PATRIMONIU / CULTURE ET PATRIMOINE

Raportu n° 257 : Museu Casa Nativa Pasquale PAOLI : vendita di prodotti prumuziunali à a butteca di u Museu.

Rapport n° 257 : Musée Maison natale Pasquale Paoli : vente de produits dérivés à la boutique du Musée.

Raportu n° 269 : Prugettu europeu OpenRegioCulture - prugramma Interreg Europe 2021/2027 : cunvenzione interpartinariale è adesione à a centrale di cumprera di a Regione Hauts-de-France per i cuntrolli di primu livellu.

Rapport n° 269 : Projet européen OpenRegioCulture, programme Interreg Europe 21/27 : signature de la convention interpartenariale et adhésion à la centrale d'achat de la Région Hauts-de-France pour les contrôles de 1er niveau.

INSIGNAMENTU - FURMAZIONE - RICERCA / ENSEIGNEMENT - FORMATION - RECHERCHE

Raportu n° 261 : Dispositivu territoriale d'allucazione dutturale di ricerca pè u periodu 2024-2029.

Rapport n° 261 : Dispositif territorial d'allocations doctorales de recherche pour la période 2024-2029.

Raportu n° 262 : Mudalità di tarifficazioni è di gistioni di a risturazioni è di l'alloghj in i Stabilimenti pubblici lucali d'insignamentu par l'annu 2025.

Rapport n° 262 : Tarification et modalités de gestion de la restauration et de l'hébergement des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement pour l'exercice 2025.

INNUVAZIONE - CUNTROLU - VALUTAZIONE / INNOVATION -CONTRÔLE - ÉVALUATION

Raportu n° 249 : Sustegnu à l'innuvazione : Cunvenziunamentu cù u Polu di cumpetitività Innov'Alliance.

Rapport n° 249 : Soutien à l'innovation : Conventionnement avec le Pôle de compétitivité Innov'Alliance.

SVILUPPU ECUNOMICU / DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Raportu n° 252 : Regionalizzazione di i poli di cumpetitività - Signatura di a convenzione di trasferimentu à a Cullettività di Corsica di i crediti di u Statu per u polu CAPENERGIES Annata 2024.

Rapport n° 252 : Régionalisation des pôles de compétitivité - Signature de la convention actant le transfert à la Collectivité de Corse des crédits d'État pour le pôle CAPENERGIES Année 2024.

AMMINISTRAZIONE GENERALE / ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Raportu n° 268 : Cunvenzione cù e Riserve naturale di Francia pè a fornitura di materiali pè a tenuta uniforme di l'agenti di e Riserve naturale nazionale, regionale è di Corsica.

Rapport n° 268 : Convention avec les réserves naturelles de France pour la fourniture d'équipement de la tenue uniforme des agents des réserves naturelles nationales, régionales et de Corse.

ACCUNCIAMENTU NUMERICU / AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Raportu n° 253 : Dumanda di finanziamentu à titulu di u programma FEDER-FSE 2021-2027 pè a cuntinuazione di a messa in opera di u Spaziu Numericu di Travagliu LEIA nantu à u periodu 2024-2027.

Rapport n° 253 : Demande de financement au titre du programme Corse FEDER-FSE 2021-2027 pour la poursuite de la mise en œuvre de l'Espace Numérique de Travail LEIA sur la période 2024-2027.

LINGUA CORSA / LANGUE CORSE

Raportu n° 258 : Attribuzione di u Premiu Andria FAZI 2024.

Rapport n° 258 : Attribution du Premiu Andria FAZI 2024.

SISTEMI D'INFURMAZIONI / SYSTEMES D'INFORMATION

Raportu n° 274 : Prugettu di pattu transazzionale in quantu à e prestazione realizzate di telefonìa mobile è fissa.

Rapport n° 274 : Projet de protocole d'accord transactionnel relatif aux prestations réalisées de téléphonie mobile et fixe.

FUNDIARIU / FONCIER

Raportu n° 275 : Entrata Est d'Aiacciu - Pattu transazzionale trà a Cullettività di Corsica è a SCCV « Les terrasses du Stiletto ».

Rapport n° 275 : Pénétrante Est d'Aiacciu - Protocole transactionnel entre la Collectivité de Corse et la SCCV Les terrasses du Stiletto.

RISORSE UMANE / RESSOURCES HUMAINES

Raportu n° 270 : Rigulamentu di u tempu di travagliu - Definizione di u regime di u tempu di travagliu di l'agenti tecnici dedicati à e missione di sicurezza di u Gran'Palazzu.

Rapport n° 270 : Règlement du temps de travail - Définition du régime de temps de travail des agents techniques dédiés aux missions de gardiennage du Gran'Palazzu.

Raportu n° 272 : Rigulamentu di u tempu di travagliu - Mudifica di e mudalità di u tempu di travagliu di i capisettori chì assicureghjanu e so missione pressu à l'agenti di splutazione di u duminiu stradale è di varii rituali.

Rapport n° 272 : Règlement du temps de travail - Modification des modalités de temps de travail des chefs de secteurs exerçant leurs missions auprès des agents d'exploitation de la voirie et des réseaux divers.

Raportu n° 273 : Rigulamentu di u tempu di travagliu - Mudifica di e mudalità di u tempu di travagliu di l'agenti di a ciucciaghja Laetitia chì travaglianu in cuntattu direttu cù i zitelli.

Rapport n° 273 : Règlement du temps de travail - Modification des modalités de temps de travail des agents de la crèche Laëtitia exerçant une activité en contact direct avec les enfants.

TRASPORTI / TRANSPORTS

Raportu n° 271 : Rinnuvata di cunvenzione di delegazione di cumpetenza in quantu à i trasporti sculari (AO2).

Rapport n° 271 : Renouvellement de conventions de délégation de compétence de transports scolaires (AO2).

SUCIALE È SALUTE / SOCIAL ET SANTÉ

Raportu n° 250 : Cunvenzione di finanziamentu di l'Associu dipartimentale di e pupilli di l'insignamentu publicu (PEP).

Rapport n° 250 : Convention de financement de l'Association départementale des pupilles de l'enseignement public (PEP).

Raportu n° 251 : Cunvenzione trà u GIP France Enfance Protégée è a Cullettività di Corsica chì precisa e mudalità di cullaburazione trà u Serviziu naziunale d'accoglienza telefonica per a zitellina in periculu (SNATED) è a Cellula dipartimentale d'accogliu di l'infurmazione preoccupante.

Rapport n° 251 : Convention entre le GIP France Enfance Protégée et la Collectivité de Corse précisant les modalités de collaboration entre le Service national d'accueil téléphonique pour l'enfance en danger (SNATED) et la Cellule départementale de recueil des informations préoccupantes (CRIP).

Raportu n° 255 : Chjama à prughjetti di sustegnu à l'assistenti di parsoni svantaghjati.

Rapport n° 255 : Appel à projets soutien aux aidants de personnes handicapées.

Raportu n° 256 : Cunvenzione di finanziamentu plurianninca 2024/2025 di u dispositivu di sustegnu à a cuurdinazione DAC CORSICA « VIA SALUTE ».

Rapport n° 256 : Convention de financement pluriannuelle 2024/2025 du dispositif d'appui à la coordination DAC CORSICA « VIA SALUTE ».

AMBIENTE / ENVIRONNEMENT

Raportu n° 254 : Mudifica di a deliberazione n° 24/109 CP di a Cummissione Permanente di u 24 di lugliu di u 2024 - Cunvenzione relativa à l'usu di a taxa nantu à i passageri maritimi percipita da u Cunservatoriu di u liturale per i siti naturali di Capense, Capu biancu è di a punta Capicorsu.

Rapport n° 254 : Modification de la délibération n° 24/109 CP de la Commission Permanente du 24 juillet 2024 - Convention relative à l'usage de la taxe sur les passagers maritimes perçue par le Conservatoire du Littoral pour les sites naturels de Capense, Capu biancu et de la pointe du Cap Corse.

ACQUA È RISANAMENTU / EAU ET ASSAINISSEMENT

Raportu n° 260 : Suvvenzione eccezzunale à ghjuvure di a cumuna di Ruglianu in quantu à l'impiantu di un'unità di disalinizzazione.

Rapport n° 260 : Subvention exceptionnelle en faveur de la commune de Ruglianu concernant la mise en place d'une unité de dessalement.
